

RAPPORT SUR LES EFFETS POST-TRAUMATIQUES DE LA GRELE SUR LE TAILLAN-MEDOC



Table des matières

CONTEXTE.....	2
RESULTATS PRINCIPAUX.....	2
A. LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION SE SONT DEROULES EN QUATRE-TEMPS :	2
B. EVALUATION DE LA SANTE MENTALE	3
1) TROUBLE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE (TSPT).....	3
Reprise de la vie quotidienne	4
2) CROISSANCE POST-TRAUMATIQUE (CPT)	4
3) ACCOMPAGNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS	5
4) AMELIORATION ET CONSEIL DANS LA PRISE EN CHARGE DES SINISTRES.....	6
CONCLUSION	6

CONTEXTE

Le 20 juin 2022, la commune du Taillan-Médoc a été frappé par des épisodes de grêle entraînant des dommages sur la moitié des habitations (**2.000 maisons sur 4.500 dont 150 déclarées inhabitables**).

Suite à cet événement, la mairie du Taillan-Médoc a relogé 15 familles de sinistrés dans des *mobil-homes* situés sur la commune. Un an et demi après cet événement, le Service de l'espace et de la politique du risque (DVRT) du conseil départemental de la Gironde a souhaité enquêter auprès de ces sinistrés.

L'objectif principal de cette étude est de mesurer et comparer le relèvement et évaluer la santé mentale des populations après une catastrophe. Nous étudierons deux phénomènes à savoir les signes de Stress post-traumatique (TSPT), la croissance post-traumatique (CPT) et évaluerons la situation des familles ayant subi des dégâts matériels.

L'étude s'est effectuée sur un échantillon qualitatif de 11 individus résidant dans la commune du Taillan-Médoc et ayant subi des dommages matériels suite aux épisodes de grêle. Tous ont affirmé être présents lors de l'événement (60% sont des hommes et 40% sont des femmes, âgés en moyenne de 53.6 ans). De plus, 95% d'entre eux sont propriétaires de leurs logements et résident en moyenne depuis plus de 15 ans sur la commune.

RESULTATS PRINCIPAUX

Les entretiens ont mis en lumière plusieurs **dégâts significatifs de l'événement tels que :**

- L'effondrement du plafond (tuile, charpente, etc.),
- L'infiltration d'eau dans l'isolation et les cloisons de la maison engendrant de la moisissure,
- La détérioration de certains effets personnels (meubles, vêtements, etc.),
- Des véhicules gravement endommagés considérés comme « épave »,
- Des dommages extérieurs (jardin, haie, mobilier, portail, volet, etc.).

Les dégâts causés sur les habitations ont contraint les sinistrés à se reloger directement après la catastrophe. Initialement, ils ont trouvé refuge auprès de leur famille, amis, ou sont restés dans une partie de leur maison jugée habitable par les experts d'assurance. Ultérieurement, la mairie a mis à disposition des mobil-homes pour les familles les plus impactées. Ce relogement a duré au minimum 1 mois et il est encore d'actualité pour une des familles sinistrées.

Les travaux de reconstruction ont débuté 4 à 8 mois après la catastrophe et se sont achevés pour la plupart au cours de l'été 2023. Cela a généré des impacts sur la santé mentale des sinistrés.

A. LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION SE SONT DEROULES EN QUATRE-TEMPS :

1. **Pose de bâches** recouvrant le toit des sinistrés, mais causant des infiltrations d'eau et ainsi de la moisissure dans l'habitat. De plus, certains sinistrés ont été confrontés à des escroqueries dans les prix pratiqués lors de la pose de bâches.
2. **Intervention des experts en assurance** : une démarche et une expertise qui furent longues, souvent complexes, marquées par des problèmes tels que les expertises jugées par les sinistrés comme étant parfois insatisfaisantes voire une sous-estimation du coût des travaux.

3. **Appel à différentes entreprises pour réaliser les travaux** : les propriétaires ont endossé le rôle de maîtres d'œuvre, faisant face à des défis tels que le manque d'artisans disponibles, des ruptures de stock de certains matériaux (bâche, tuile, etc.) causant des retards dans les travaux.
4. **Remboursement des assurances** : procédure administrative lourde, notamment par sa durée, qui a contraint les individus à avancer certains frais ou à attendre une longue période avant de pouvoir entreprendre les travaux. Certains sinistrés signalent ne pas avoir été encore entièrement remboursés. Une famille, quant à elle, déclare ne pas avoir encore démarré les travaux.

B. EVALUATION DE LA SANTE MENTALE

1) TROUBLE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE (TSPT)

Les **TSPT** se manifestent par des réactions intenses, désagréables et dysfonctionnelles (traumatisme psychologique) qui apparaissent après un événement traumatique et engendrent de l'incertitude. Comme observé dans l'étude sur les feux de forêt, les habitants ayant subi des dégâts matériels présentent davantage de signes de TSPT que les autres. Nous souhaitons ici, confirmer ou infirmer ces constats.

L'étude met en évidence l'impact de l'événement sur la santé physique et psychologique des individus, entraînant des signes de TSPT variés. Les principaux symptômes identifiés comprennent :

➤ Trouble psychologique chez l'adulte :

- Anxiété, angoisse marquée par une peur intense de la répétition de l'événement : « *peur que ça se reproduise* » ; « *j'étais anxieux à l'idée de penser que les épisodes de grêle puissent se reproduire* ».
- Fatigue émotionnelle : « *les travaux devenaient usants psychologiquement* » ; « *sentiment de désespoir que les travaux ne finissent jamais* ».
- Dépression, burnout (prise d'antidépresseurs) : « *je ne croyais plus en rien* » ; « *j'étais prostré sur mon canapé* ».
- Trouble du sommeil, incluant des cauchemars et des ruminations.
- Choc émotionnel : « *j'ai été sous le choc pendant quelques jours* » (choc qui persiste dans le temps pour certains sinistrés).
- Solitude caractérisée par une lutte sans l'intervention d'aide extérieure : « *se bat contre tout le monde sans obtenir d'aide* ».
- Saute d'humeur qui se manifeste par l'énervement, la colère, la sensibilité exacerbée : « *Pendant cette période, j'étais à fleur de peau* » ; « *lors des travaux, je pouvais être vite irritable* » ; « *j'étais énervé pour un rien* » ; « *la lourdeur des travaux a joué sur mon humeur* ». Cela a également causé des difficultés relationnelles (un couple a divorcé).

➤ Trouble psychologique chez l'enfant :

- Traumatisme psychologique se manifestant par un état d'alerte : « *il a peur lorsqu'il entend des bruits sourds* ».
- Perturbation psychologique liée au changement de lieu et d'habitudes.

- Impact sur la vie sociale de l'enfant (repli sur soi).
- **Trouble physique** : problème de dos, diabète, asthme (dû à la moisissure), accidents (chutes lors des travaux).

De plus, cela a engendré différentes formes de vulnérabilités chez les sinistrés :

➤ **VULNERABILITE PSYCHOLOGIQUE**

Certains sinistrés ont d'abord fait un déni de l'événement, avant de réaliser le traumatisme engendré par l'ampleur des travaux et la lourdeur de la prise en charge. D'autres habitants ont déclaré avoir fait des rénovations peu de temps avant la catastrophe. Ils ont alors éprouvé une forme de fatigue émotionnelle face à la perspective de recommencer des travaux : « *Je ne sais pas, si j'aurai l'énergie de revivre cela* ».

➤ **VULNERABILITE SOCIALE**

Une vulnérabilité sociale est constatée lors de nos entretiens, aggravant l'impact de l'événement sur le vécu des sinistrés. 6 participants sur 11 ont des revenus dits « précaires » ou vivent seuls, ce qui engendre des difficultés financières pendant les travaux (avancement de certains frais, le relogement, etc.). La majorité d'entre eux a déclaré être contraint de vivre dans une partie de leur maison considérée comme « habitable » avant ou pendant les travaux ou de prolonger leur séjour dans les mobil-homes : « *Les experts nous ont contraints ma famille et moi à vivre dans une pièce de la maison qui était considérée comme 'habitable', alors que nous avions une partie du toit effondrée, les murs moisiss (...)* ».

Reprise de la vie quotidienne

Certains sinistrés ont rencontré des difficultés lors de la reprise de leur vie quotidienne, notamment en raison de la déclaration de leur voiture en « épave », ce qui a compliqué le retour à leurs activités habituelles telles que les courses alimentaires et le travail.

La reprise scolaire s'est déroulée naturellement, bien que certains parents aient mentionné un choc émotionnel lié à la catastrophe. En revanche, le retour au travail a été plus difficile pour les individus reprenant immédiatement leur activité (préoccupation psychologique engendrant du stress et de la fatigue) : « *Il était compliqué de reprendre le travail, alors que j'avais encore la tête dans les dégâts de la maison* » ; « *j'avais peur pour mon mari qui était dans la maison et que le toit lui tombe sur la tête* » ; « *je partais au travail inquiet* ». Tandis que d'autres ont bénéficié d'aménagements pour rétablir de l'ordre dans leur maison, voire ont pris un congé maladie en raison du choc psychologique.

2) CROISSANCE POST-TRAUMATIQUE (CPT)

La **CPT** englobe les **changements psychologiques dont le TSPT** qui apparaissent à la suite d'une **exposition à un traumatisme majeur**. Ce modèle indique qu'il est possible de ressortir grandi, à la suite d'un événement de vie particulièrement négatif. C'est donc une situation de rupture positive, après l'événement, qui permet à l'individu d'être mieux préparé pour les événements à venir.

Dans notre étude, le score positif de TSPT, a montré une aptitude des personnes à adopter **des comportements de protection collectifs et individuels**. Les sinistrés ont manifesté des comportements tels que :

- **La coopération, l'entraide et le recul face à la situation** : La catastrophe a renforcé l'entraide créant des liens durables entre voisins, certains ont souligné l'émergence d'une solidarité communautaire : « *je ne voulais pas partir et les laisser affronter cela tout seul* » ; « *le meilleur des gens est ressorti pendant cette crise* » ; « *nous avons appris à mieux nous connaître* ». Ce moment de partage leur a permis d'évoquer les vécus de chacun et de relativiser la situation. Seule une minorité de personnes s'est repliée sur elle-même et déclare n'avoir eu aucun changement de liens sociaux.
- **La capacité de faire face aux événements et de leur donner du sens ressort dans les discours des sinistrés, montrant une volonté de retrouver rapidement un équilibre. Une forme de résilience apparaît, et une volonté de rebondir après la catastrophe** : « *nécessité de reconstruire pour passer à autre chose* » ; « *relativiser pour pouvoir avancer* » « *ça aurait pu être pire* » ; « *la seule solution est de rebondir* » ; « *nouveau projet* ». **La majorité des répondants atteste avoir retrouvé une vie satisfaisante après les travaux, bien que certains conservent des séquelles émotionnelles en raison des démarches d'assurance prolongées et de travaux encore en cours.**

L'individu peut souffrir de cette expérience, mais peut d'une autre manière chercher des ressources pour s'en remettre. Cela, constitue un **facteur de protection** psychologique. Les sinistrés, pour surmonter cette expérience, ont exercé des activités extérieures telles que les randonnées, le théâtre, le sport, etc. Cela leur a été bénéfique pour penser à autre chose.

D'autres conséquences positives ont été relevées telles que :

- L'amélioration du confort de l'habitat (meilleure isolation, orientation plus écologique, remise aux normes de l'électricité, installation toiture anti-pluie, etc.),
- La cohésion sociale,
- L'apprentissage sur la mise en œuvre des travaux,
- La relativisation de la situation malgré les défis.

Cependant, suite aux travaux, certains individus déclarent au contraire, n'avoir aucun changement positif, tel que le remplacement de matériaux « *je n'ai pu choisir ni la peinture, ni les matériaux que je souhaitais* » et ajoutent avoir besoin de temps avant de se réapproprier les lieux.

3) ACCOMPAGNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS

La mairie a réagi rapidement en ouvrant une cellule de crise le soir même. Les informations relatives à l'événement ont été diffusées dès le lendemain sur les **réseaux sociaux** et lors de **porte-à-porte** dans les quartiers, offrant ainsi une **assistance et un accompagnement directs aux sinistrés**. De plus, la mairie a organisé des activités spécifiques (réunion publique, repas, etc.) pour **créer du lien** entre les sinistrés.

La **mise à disposition des mobil-homes** par la mairie, s'est avérée être une solution de secours appréciée des sinistrés. Cela leur a permis de se mettre à l'abri avant et pendant les travaux, allégeant leur charge mentale. De plus, cette solution leur a permis de rester sur la commune, proche de leur maison (facilitant le suivi des travaux), leur quotidien (emploi, scolarité des enfants, etc.) et le partage

avec d'autres sinistrés vivant une situation similaire. Certains ont exprimé que cette période dans les mobil-homes a constitué : « *de bons souvenirs* » ; « *se sentir chez soi* » ; « *rester en famille* » ; « *prendre du recul sur la situation* ».

Bien que la mairie ait mis à disposition un soutien psychologique, peu de sinistrés y ont eu recours, souvent par manque d'information. Néanmoins, certains ont exprimé le besoin d'un suivi psychologique à plus long terme pour faire face à d'éventuelles dégradations psychologiques au fil du temps : « *au début, ça allait après, ça s'est dégradé* ».

Cependant, l'absence d'alerte des pouvoirs publics concernant les gestes ou les consignes de sécurité à suivre suite à la catastrophe a amené certains sinistrés à se mettre en danger, tentant par exemple, de fixer leur bâche ou en retournant dans leur maison alors que le risque d'effondrement était élevé.

Aussi, la plupart des sinistrés ont ressenti un manque d'accompagnement dans leurs démarches techniques et financières, ainsi que dans le choix des entreprises : « *solitude dans les démarches* » ; « *j'ai eu le sentiment d'être délaissé pendant les travaux* ». Cela a engendré une certaine méfiance lors des travaux : « *j'avais peur de me faire avoir* ».

4) AMELIORATION ET CONSEIL DANS LA PRISE EN CHARGE DES SINISTRES

Pour une **optimisation de la prise en charge des sinistrés**, ces derniers ont recommandé :

- Un meilleur accompagnement dans les démarches administratives compte tenu de la lourdeur des procédures.
- Une réponse plus réactive et empathique des assurances.
- Etablir un répertoire d'entreprises à contacter et un ordre de priorité dans les démarches à entreprendre.
- Accompagnement psychologique sur le long terme.

Les **conseils aux futurs sinistrés** :

- Se méfier des escroqueries.
- Se préparer mentalement à traverser des moments difficiles et à entreprendre des démarches administratives longues.
- Bien s'entourer, être patient et relativiser pour développer une résilience psychologique.
- Obtenir de l'aide et des informations directement auprès de la mairie dès que l'évènement se produit.
- Se rapprocher rapidement des assurances, en suivant un tableau des dépenses pour faciliter les démarches de remboursement.
- Connaître les consignes et gestes de mise en sécurité (sac évacuation, se mettre à l'abri, etc.).

CONCLUSION

L'étude menée par le Département de la Gironde suite aux épisodes de grêle sur la commune du Taillan-Médoc, offre une compréhension approfondie des conséquences psychologiques suite à une catastrophe ; les résultats permettent d'envisager le développement des stratégies de suivi psychologique adaptées sur les besoins évolutifs des sinistrés. En effet, l'étude montre que les sinistrés ayant subi des dommages matériels sont plus susceptibles d'avoir des signes de TSPT (anxiété, peur intense de voir l'évènement se reproduire, trouble du sommeil, etc.) dans le temps.

Malgré cela, l'individu recherche des ressources pour rebondir et retrouver un équilibre à travers la cohésion et la solidarité de ses pairs.

La solidarité apparaît donc comme un élément clé dans la gestion des traumatismes, **renforçant la résilience collective et assurant le bien-être des populations touchées pour une récupération émotionnelle plus rapide.**